

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01662 Numéro SIREN : 829 144 989 Nom ou dénomination : A.V.E. PRO
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2019 sous le numéro de dépôt 12862

Greffe du tribunal de commerce d'Evry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/12862

Déposant :

Nom/dénomination : A.V.E. PRO

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 829 144 989

N° gestion : 2017 B 01662



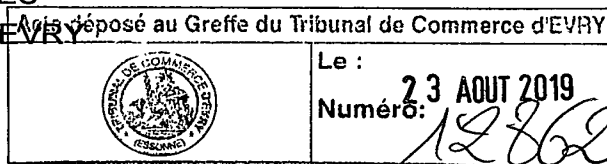
A.V.E. PRO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 3 000.00 Euros

Siège social : 17 Grand Chemin de Maisse

91150 ETAMPES

829 144 989 RCS EVRY



TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 JUILLET 2019

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 mars 2019, s'élevant à **17 710.75 €**, de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| ▪ Un résultat de | 17 710.75 € |
| ▪ Une somme de | 7 150.00 € |
| à la distribution de dividende, soit par action, un montant de | 23.8333 € |
| ▪ et le solde, soit | 10 560.75 € |
| au compte "Autres Réserves" | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 23.8333 €.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée et au plus tard le 31 décembre 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre du premier exercice clos le 31 mars 2018.

Copie certifiée conforme,
Mr Stéphane DUFLO
Président associé unique

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane DUFLO'.



Désignation de l'entreprise SASU A.V.E.PRO					Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 17 CHEMIN DE MAISSE 91150 ETAMPES							
Numéro SIRET* 8 2 9 1 4 4 9 8 9 0 0 0 1 1							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12				
					Exercice N clos le 31/03/2019		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	36 817	030	7 652	29 164
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	36 817	048	7 652	29 164
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	19 458	070	320	19 138
		Autres* (3)	072	69	074		69
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	18 443	086		18 443
	Charges constatées d'avance *		092	311	094		311
	Total II		096	38 282	098	320	37 962
	Total général (I + II)		110	75 099	112	7 972	67 126
PASSIF					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			3 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			300	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131			1 205	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			17 710	
	Provisions réglementées		140				
Total I		142			22 216		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			30 122	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			2 813	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	1 020		11 974	
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176			44 910		
Total général (I + II + III)		180			67 126		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	20 479	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	20 575	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

copie certifiée conforme



Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU A.V.E. PRONéant ☐ *Exercice clos le
31/03/2019**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	77 122
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	7
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	77 129
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	7 718
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	30 330
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	518	244	1 293
	Rémunérations du personnel*				250	7 631
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 124
	Dotations aux amortissements*				254	5 207
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	12
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	55 318
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	21 810
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	392
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	582
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	3 125
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	17 710
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	17 710	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	3 125	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	
			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	20 835
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	20 835

Cegid Group

